

Le Conseil communal du Chenit aux Bégnines.

C'est une très bonne habitude que le Conseil communal du Chenit a prise, de consacrer tous les deux ans, une journée à la visite des diverses montagnes de la Commune. Certains lui en veulent à cet effet et l'accusent nettement de profiter des circonstances pour se faire servir un plantureux dîner aux frais de la Commune. Voyons un peu ! Les membres du Conseil communal ne tirent aucune indemnité de présence, ni pour les séances plénières, ni pour les séances de commission. Et des unes et des autres, il y en a un certain nombre dans l'année, au cours desquelles il s'accomplit un labeur important, souvent pénible et ingrat. Si chaque conseiller touchait un franc par séance, chaque séance coûterait à la Commune 70 fr., puisque le Conseil communal se compose de 70 membres. Ajoutez encore les séances des commissions : pensez que le Conseil tient en moyenne une dizaine de séances par année et vous pourrez facilement calculer la somme que la Commune devrait dépenser par année pour rétribuer ses Conseillers, à raison de 1 fr. par séance seulement.

L'activité des Conseillers communaux du Chenit est, au contraire, toute gratuite et désintéressée. Franchement peut-on leur en vouloir, s'ils demandent à la Commune de leur servir à dîner, tous les deux ans, à l'occasion de la visite des montagnes ? Seuls les gens qui travaillent pour la gloire et n'exigent contre leur travail, aucune rémunération, ont le droit de critiquer semblable procédé. Qu'ils se nomment !

Donc, en cette année 1921, le Conseil communal avait décidé de visiter le mas des Bégnines, acheté en 1893 pour 60,000 fr. et qui était la propriété de Bégnins depuis 1266. La course s'est effectuée le 25 juin par un temps magnifique. Partis du Brassus à 7 h., les conseillers ont traversé les cantonnements du Cerney et du Chalet Neuf, le Chalet à Roch dessus, et une bonne partie de cette région immense et densément boisée, perpétuellement solitaire, qui s'étend à l'occident de la grande combe et jouxte la Crête des Petits Plats. Que de fraîcheur, de verdure, de beauté, il y a en cette belle saison dans nos grands bois, et cette promenade à travers la forêt reverdie et parée de ses plus précieux atours a été un véritable enchantement. Et du signal du Couchant, quelle vue merveilleuse sur la chaîne du Mont-Blanc !

Les Conseillers se sont retrouvés à la Petite Chaux, sous un de ces grands sapins que les diverses administrations communales ont su conserver et qu'elles ne sauraient supprimer sans commettre un vrai crime de lèse-nature. Un joli dîner les y attendait, préparé par les soins de l'Hôtel-de-Ville du Sentier et la Section municipale des forêts, qui n'a rien négligé et n'a épargné ni efforts, ni peines, pour assurer la réussite complète de la journée. Au café, crème délicieuse offerte par l'hoirie L' Audemars, fermière des Bégnines. Suprême et délicate attention qui a été au cœur des heureux bénéficiaires.

Puis cela a été un flot ininterrompu de discours, de chansons, au cours duquel le temps, les heures ont passé avec une vitesse inouïe. Un chœur improvisé, dirigé par le vénérable secrétaire municipal, M. Emile Band, âgé de 78 ans, a exécuté avec un succès complet, toute une série de ces hymnes nationaux, entendus cent fois déjà, mais toujours les bienvenus. Et le tableau ne manquait pas de poésie : au sein d'une nature en fête, dans la paix de la montagne, avec ce rustique chalet, ce bétail déambulant auprès, ce groupe de chanteurs entonnant les vieilles mélodies du pays suisse.

Le soleil qui descend, les ombres qui s'allongent sonnent l'heure du départ... Et chacun s'en fut chez soi, plus ou moins directement, ravi de cette radieuse journée passée sous le ciel bleu de notre beau domaine communal.
